

Réunion du Comité exécutif du REMDH 28-30 septembre 2007 à Ljubljana, Slovénie.

Compte rendu

Approuvé

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Ljubljana, Slovénie, les 28-30 septembre 2007. Au cours de la réunion, les membres du CE ont discuté, entre autres, des développements majeurs dans la région euro-méditerranéenne et du document de présentation du REMDH pour la réunion ministérielle EuroMed sur les migrations les 18 et 19 novembre. D'autre part, le rapport annuel d'activité et le rapport financier pour 2006 ont été présentés, le Programme de travail pour 2008-2009 a été adopté ainsi qu'un document sur la communication, tant interne qu'externe, du REMDH ; les préparatifs du 10^{ème} anniversaire du REMDH ont fait l'objet de discussions. Finalement, le CE s'est mis d'accord sur un communiqué de presse concernant sa réunion.

Dans le cadre de la réunion du CE, le 27 septembre, Kamel Jendoubi, président du REMDH, et Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif du REMDH, ont rencontré Madame l'ambassadeur Veronika Stabej, chef de la délégation slovène pour Euromed, Nina Cinkole de la Direction des Affaires européennes et des relations politiques bilatérales du ministère des Affaires étrangères de la République de Slovénie, Darja Fabjancic, Division des organisations internationales et de la sécurité des personnes, et Lev Kreft du Peace Institute pour discuter les développements dans la région euro-méditerranéenne et les priorités sous la présidence slovène de l'UE. Le 28 septembre, Kamel Jendoubi, président du REMDH, Michel Tubiana, membre du CE et Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif du REMDH ont rencontré Blaž Kovač, Amnesty International, Neva Miklavčič, Comité Helsinki de Slovénie pour les droits de l'Homme, Marina Uzelac et Tereza Novak, Slovenska Filantropija, Gorana Flaker, pour la défense des enfants de SEECRAN (South East European Child Rights Action Network) et Spela Veselic, Drustvo SOS, pour examiner la situation des droits de l'Homme en Slovénie et dans la région euro-méditerranéenne. La réunion avec les différentes ONG locales a été généreusement hébergée par Amnesty International.



PARTICIPANTS

Participants membres du Comité exécutif (CE) du REMDH

Kamel Jendoubi (président), Eva Norström (vice-présidente), Michel Tubiana, Birgit Lindsnæs, Moataz El Fegier, Wadih-Ange Al-Asmar, Nina Atallah, Colm Regan et Iain Byrne.

Membres du Secrétariat :

Marc Schade-Poulsen (directeur exécutif du REMDH), Sandrine Grenier (Directeur, Bruxelles), Chadi Sidhom (coordinateur de projet, a participé à la journée du 28 septembre) et Maibritt Damgaard Nielsen (secrétaire exécutive, rapporteur).

Absents excusés :

Nizam Assaf (trésorier), Maria De Donato et Rabéa Naciri – tous excusés.

DOCUMENTS DE LA RÉUNION

Documents pour la réunion :

1. **Projet d'ordre du jour**
2. **Compte rendu de la réunion du CE à Lisbonne les 16-18 mars 2007**
3. **Compte rendu de la réunion sur les groupes de travail, Lisbonne, 18 mars 2007**
4. **Présentation de position du REMDH pour la conférence ministérielle Euromed sur les migrations**
5. **Bulletin d'information interne 8-14 (résumé)**
6. **Programme de travail 2008-2009**
7. **Rapport d'audit 2006**

8. Budget 2008-2009
9. Rapport annuel 2006
10. Révision des Statuts
11. Document sur les droits économiques et sociaux
12. Programme de travail 2007
13. Programme de travail 2007 pour Bruxelles

Documents remis à la réunion :

14. **Projet de stratégie de communication**

Si vous souhaitez consulter ces documents, merci de bien vouloir contacter Maibritt Nielsen au Secrétariat du REMDH à mdn@euromedrights.net.

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF ADOPTÉ LORS DE LA RÉUNION

1. Accueil, approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité exécutif et accord sur l'ordre du jour de la réunion
2. Film de l'Université d'été du GT EDH
3. Les développements politiques dans la région avec référence spécifique à la situation au Machrek
4. Présentation de position du REMDH pour la conférence ministérielle Euromed sur les migrations
5. Rapport du Secrétariat
6. Programme de travail 2008-2009
7. Finances du REMDH
8. Révision des Statuts
9. Point d'information sur les progrès de la proposition relative aux droits économiques et sociaux
10. Stratégie de communication du REMDH
11. Forum pour une paix juste au Moyen-Orient
12. 10^{ème} anniversaire du REMDH
13. Adhésions et membres
14. Préparation de la prochaine Assemblée générale du REMDH
15. Urgences : évaluation des risques et missions urgentes



Jour 1 - 28 septembre (vendredi)

1. **Accueil, approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité exécutif et accord sur l'ordre du jour de la réunion** (modérateur : Kamel Jendoubi)

Kamel Jendoubi, président du REMDH, a souhaité la bienvenue à Ljubljana, Slovénie, aux membres du Comité exécutif et a rendu compte des réunions externes qui avaient eu lieu avant la réunion du CE.

Le 27 septembre, Kamel Jendoubi et Marc Schade-Poulsen ont rencontré madame l'ambassadeur Veronika Stabej, chef de la délégation de Slovénie pour Euromed, Nina Cinkole de la Direction des affaires européennes et des relations politiques bilatérales du ministère des Affaires étrangères de la république de Slovénie et Darja Fafjancic, Division des organisations internationales et de la sécurité des personnes. Lors de leur réunion avec le MAE, Kamel Jendoubi et Marc Schade-Poulsen ont été informés que, sous la présidence slovène de l'UE, diverses activités étaient prévues ; entre autres, le MAE allait créer une université EuroMed ; priorité serait donnée au dialogue interculturel et le MAE envisageait de coopérer avec la Fondation Anna Lindh à ce sujet.

Les 27 et 28 septembre Kamel Jendoubi, Michel Tubiana et Marc Schade-Poulsen ont rencontré plusieurs ONG locales, à savoir le Peace Institute, Amnesty, le Comité Helsinki de Slovénie pour les droits de l'Homme, Slovenska Filantropija, SEECRAN pour la protection des enfants et Drustvo SOS. Ces organisations les ont informés sur la situation des droits de l'Homme en Slovénie et des priorités pour souligner les violations des droits de l'Homme en Slovénie pendant sa présidence de l'UE.

Finalement, Kamel Jendoubi a informé les membres du CE des difficultés qu'avaient eues certains membres du CE venant du Sud pour l'obtention de leurs visas et lors de leur entrée en Slovénie, malgré l'appui du MAE de Slovénie dans le cadre des procédures de visas.

Décisions :

- Les membres du CE ont examiné le compte rendu de la dernière réunion du CE les 16-18 mars 2007 et l'ont approuvé sans modifications.
- Les membres du CE ont également approuvé le compte rendu de la réunion du 18 mars sur les Groupes de travail sans modifications.
- Le REMDH enverra une lettre au MAE de Slovénie pour les informer des procédures strictes lors de l'obtention des visas et du contrôle à l'aéroport.
- Le CE enverra une lettre à Maria De Donato qui n'a malheureusement pas pu participer à la réunion pour cause de maladie.
- Le Secrétariat mènera une enquête sur l'accès et les problèmes d'impression des documents mis en ligne sur le Forum Internet du CE.

2. Film de l'Université d'été du GT EDH (modérateur : Kamel Jendoubi)

Les membres du CE ont regardé le film de présentation fait par Marc Degli Esposti sur l'Université d'été EDH qui a eu lieu en juillet. Une version plus longue (en anglais, en français et en arabe) présentera plus en détail l'Université d'été. Les membres du CE ont félicité le Secrétariat pour son excellent travail, faisant remarquer que c'était une nouvelle façon de communiquer au sein du REMDH.

3. Développements politiques dans la région avec référence spécifique à la situation au Machrek

(modératrice : Birgit Lindsnæs)

Développement politiques dans la région

Moataz El Fegiery a informé le CE que la situation dans la région était très alarmante et qu'il y avait de nouveaux défis pour les défenseurs des droits de l'Homme. En Égypte, plus de 10 procès liés aux médias ont eu lieu et deux ONG ont été fermées par le gouvernement au cours des derniers mois. De plus, il est question de faire un projet pour une nouvelle loi sur les associations qui imposerait de sévères restrictions aux ONG. Il a fait remarquer que la situation était semblable en Syrie et en Tunisie, mais que la situation dans ces pays semblait être entourée de silence par les pays de l'UE.

Wadih-Ange Al-Asmar a exprimé son accord avec Moataz El Fegiery, ajoutant qu'au cours de l'année qui venait de s'écouler on avait observé un recul de la situation des droits de l'Homme dans la région, en particulier au niveau du discours politique. Lorsque les ONG rencontrent consulats et ambassades, elles s'entendent répondre que ceux-ci ne souhaitent pas intervenir dans les affaires intérieures. Récemment, une résolution a été votée aux USA sur la division de l'Irak, inquiétante car elle pourrait conduire à des guerres internes dans la région. En ce qui concerne le Liban, il devra affronter deux années difficiles jusqu'aux prochaines élections législatives. Wadih-Ange Al-Asmar a ajouté qu'une mini-guerre entre un groupe terroriste installé dans le camp palestinien de Nahar el Bard et l'armée libanaise avait eu lieu et que malheureusement cela avait augmenté les sentiments xénophobes à l'encontre des Palestiniens. Selon lui, la situation dans d'autres pays arabes risque de se dégrader si la situation au Liban explose.

Michel Tubiana a fait remarquer qu'au Nord aussi il y avait un changement de discours ; ainsi dans l'interview accordée par le président Sarkozy, à propos de la Méditerranée, les droits de l'Homme et la démocratie ne sont pas mentionnés alors qu'il y a cinq références à l'Islam. En ce qui concerne le Sud, il a fait savoir qu'il avait participé à une mission de la FIDH en Palestine en juillet et que la situation en Palestine était désespérée et tragique : la torture et les détentions arbitraires étaient devenues courantes en raison du conflit interne entre le Hamas et le Fatah. Il a aussi rappelé que les USA et les pays de l'UE avaient demandé des élections démocratiques mais n'avaient pas approuvé le résultat des élections démocratiques qui avaient eu lieu.

Kamel Jendoubi a signalé que dans la région du Maghreb, la principale caractéristique était les attaques terroristes et attentats suicides en Algérie. Il a ajouté qu'au Maroc il y avait eu des élections récemment et que seulement 37% de la population avait voté à ces élections, prouvant que la population pense que les élections « jouées d'avance ». De plus, de nombreux procès et poursuites judiciaires sont engagés contre des journalistes au Maroc et de nombreux défenseurs des droits de l'Homme ont été victimes de violence physique : parmi les victimes, on trouve des membres du REMDH. Kamel Jendoubi a souligné combien il était important de manifester solidarité et soutien aux membres du REMDH dans cette situation difficile. En outre, il a fait savoir qu'il avait participé à la commémoration des 40 jours après le décès de Driss Zekri, défenseur des droits de

l'Homme marocain. Toute sa vie Driss Zekri a œuvré à la promotion des droits de l'Homme et des milliers de personnes ont assisté à ses obsèques. Enfin, Kamel Jendoubi a noté qu'en Tunisie des avocats sont persécutés et réprimés. Dans la région, la vie des défenseurs des droits de l'Homme est en danger et le REMDH devrait réfléchir à la façon de manifester sa solidarité avec les militants.

Iain Byrne a informé les membres du CE qu'il y avait eu des changements politiques au Royaume-Uni par rapport à l'Irak et la Palestine, depuis que Gordon Brown était devenu le nouveau Premier Ministre. Il est peut-être possible d'exercer une influence sur le gouvernement du RU et des changements au RU pourraient conduire à des changements aux USA.

Colm Regan a exprimé son accord avec Iain Byrne ; il pense que le REMDH doit saisir l'occasion qui se présente à Londres. Il a également rappelé au CE la discussion de Lisbonne ; le CE devrait demander aux Groupes de travail de faire des suggestions dans leur domaine de compétence. Il dit que le REMDH devrait produire un document qui présente les principes fondamentaux du REMDH dans une langue accessible pour encourager les réseaux du REMDH à faire du lobbying auprès de leurs gouvernements.

4. Présentation de position du REMDH pour la conférence ministérielle Euromed sur les migrations (modérateur : Iain Byrne)

Chadi Sidhom, coordinateur du projet sur les migrations et demandeurs d'asile, a introduit la première présentation de position du REMDH sur les migrations et demandeurs d'asile, produite à l'occasion de la première conférence ministérielle EuroMed sur les migrations qui aura lieu à Lisbonne les 18-19 novembre 2007 (voir document 4 : Présentation de position pour la conférence ministérielle sur les migrations). Après avoir précisé les différents droits des migrants et les droits des demandeurs d'asile, le document expose les droits communs et les effets de la politique des pays du partenariat Euromed sur les droits des migrants et demandeurs d'asile et fournit des recommandations aux différents pays et institutions.

Les membres du CE ont ensuite félicité Chadi Sidhom et le Groupe de travail pour leur excellent travail.

Décisions :

- Le CE a approuvé la présentation de position du REMDH sur les migrations, avec quelques modifications mineures.

Jour 2 - 29 septembre (samedi)

5. Rapport du Secrétariat (modérateur : Moataz El Fegiery)

Marc Schade-Poulsen a présenté le rapport du Secrétariat (voir document N°5 : News Exchange 8-14) ;

Groupes de travail - général

En raison des difficultés de l'hiver, le REMDH n'a pas pu assurer un suivi à la réunion sur les Groupes de travail qui a eu lieu le 28 mars à Lisbonne.

Liberté d'association

Un rapport sur la Liberté a été rédigé et 10 rapports par pays ont été produits en consultation avec les membres.

Justice

Des réunions fructueuses sur la Justice ont eu lieu au Liban et en Tunisie et les débats ont été très intéressants.

Droits des femmes

En raison des changements de personnel, le Groupe de travail a connu des difficultés pour assurer un suivi de la réunion ministérielle d'Istanbul. Toutefois, le REMDH a organisé un séminaire de formation au Liban pour le Groupe de travail et une coordinatrice est en place en Égypte pour le reste de l'année. Le REMDH espère être en mesure de rouvrir son bureau en Jordanie d'ici janvier 2008.

Éducation aux droits de l'Homme

L'Université d'été qui a eu lieu à Chypre en juillet a permis de créer un groupe de jeunes très actif. Le REMDH va maintenant se pencher sur le réseau des participants pour voir comment le groupe peut travailler de façon fructueuse à l'avenir. Il a été noté toutefois que le REMDH doit veiller à ne pas trop structurer le groupe. D'ici la fin de l'année plusieurs rapports sur l'EDH seront finalisés.

Palestine, Israël et Palestiniens

Le REMDH poursuit la recherche des moyens pour pouvoir engager un coordinateur en 2008, une personne avec un profil fort dans le lobbying.

Emile Dromzee et Sandrine Grenier ont dirigé une très bonne formation PEV en Israël et en Palestine et les membres du REMDH sont motivés à travailler sur les questions concernant l'UE. Le REMDH a également publié le 3^{ème} Bilan UE-Israël. Marc Schade-Poulsen a discuté avec le groupe Aprovev et Charles Shamas afin de voir comment le Bilan pourrait prendre en compte les préoccupations des membres au quotidien et il a suggéré que le Bilan traite les problèmes que les membres rencontrent dans leur travail ainsi que la question des responsabilités de l'UE en tant que troisième acteur gouvernemental.

En juillet, Stefan Lutgenau, responsable du Groupe de travail, a effectué une mission à Gaza avec Per Stadig, membre individuel, et a rencontré des membres du REMDH. Marc Schade-Poulsen était en congé et l'équipe de la mission a décidé des dates et de sa composition par elle-même. Après la mission, un communiqué de presse a été publié mais le REMDH attend toujours le rapport de la mission.

Migrations

Le REMDH essaie actuellement de redéfinir le champ des rapports Machrek sur les migrations. Le coordinateur du projet, Chadi Sidhom, a été en contact avec la Commission pour modifier le projet. La Fondation Ford soutient le REMDH pour mettre en place un réseau souple qui permettra de suivre les violations des droits des migrants et des réfugiés.

Droits économiques et sociaux

Iain Byrne a rédigé un document sur les Droits économiques et sociaux (voir plus bas). Marc Schade-Poulsen a participé au projet sur le Droit au travail mais ce projet n'a pas réussi à publier un rapport final car les principaux acteurs ont trouvé du travail ailleurs, et il n'a pas encore reçu le rapport final du projet.

Communication

Le site Web du REMDH en est à 10 000 visites/mois dont 70% pour les pages en arabe. Par ailleurs, le REMDH travaille à la mise au point d'une base de données commune aux bureaux de Copenhague et de Bruxelles.

Solidarité

A partir de l'automne, le REMDH s'efforcera de canaliser le travail de solidarité vers les Groupes de travail. Les Groupes de travail deviendront plus actifs qu'ils ne le sont maintenant.

Formation

(Voir PEV plus bas).

Partenariats

Sandrine Grenier coopère avec des ONG à Bruxelles (voir informations sur la Plate-forme non gouvernementale EuroMed et la FEMDH plus bas).

Après la présentation des activités du REMDH par Marc Schade-Poulsen, Sandrine Grenier a exposé les activités à Bruxelles (voir document N° 13 : Programme de travail 2007 Bruxelles).

PEV

Sandrine Grenier et Emilie Dromzee travaillent sur la PEV ; elles se sont rendues à Ramallah et en Cisjordanie pour dispenser une formation sur la PEV (il n'a pas été possible d'aller à Gaza pour des raisons de sécurité) puis à Tel-Aviv où elles ont présenté le Bilan UE-Israël. Des représentants de l'UE et un grand nombre d'ONG ont assisté au séminaire. Emilie Dromzee et Sandrine Grenier sont en train d'organiser un séminaire au Maroc, en collaboration avec la plate-forme marocaine.

Travail par pays

Sandrine Grenier a fait savoir que le REMDH a envoyé des lettres aux Conseils d'association UE-Algérie, UE-Maroc et UE-Égypte, en collaboration avec d'autres ONG, en particulier la FIDH. Le sous-comité pour les droits de l'Homme s'est réunie au Liban et la Commission a consulté les ONG, notamment Wadih-Ange Al-Asmar. En ce qui concerne la Syrie, il n'y a pas d'accord d'association entre l'UE et la Syrie mais Sandrine Grenier a été

consultée par la Commission désireuse de savoir comment le REMDH peut travailler sur la Syrie. Une délégation du Parlement européen s'est rendue en Syrie et a rencontré des membres du REMDH .

Sandrine Grenier et plusieurs organisations membres du REMDH ont participé à la « Conférence internationale de la société civile pour la paix israélo-palestinienne » organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien au Parlement européen les 30 août. Cependant, au centre de la réunion on trouvait essentiellement les affaires politiques, la sécurité et l'environnement ; la question des droits de l'Homme n'a pas été évoquée.

En juillet le REMDH a été invité pour la première fois à une commission politique sur les droits de l'Homme et la sécurité à l'Assemblée européenne. Le REMDH a fait une présentation de son travail et de la situation générale dans la région.

Activités thématiques

Pour finir, Sandrine Grenier a annoncé que Fabrice Liébaut se rendrait à Bruxelles en octobre pour préparer le projet de rapport régional sur les initiatives de réforme de la Justice et que la Fondation et le REMDH rencontreraient la Commission et le Parlement en octobre.

Plate-forme non gouvernementale EuroMed

Michel Tubiana a informé les membres du CE des derniers développements dans la Plate-forme non gouvernementale EuroMed. Kamel Jendoubi a ajouté que la Plate-forme était confrontée à certaines difficultés. Les membres du REMDH devront se mobiliser pour participer à l'Assemblée générale de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed en novembre.

Fondation (FEMDH)

Kamel Jendoubi a fait un rapport aux membres du CE sur les développements à la Fondation créée par le REMDH ; celle-ci intervient en urgence et pour de nouveaux projets. Il a remarqué que depuis sa création, la FEMDH reçoit de plus en plus de demandes de financement, cependant elle ne peut pas les satisfaire toutes. Il a remarqué qu'un grand nombre de membres du REMDH ne connaissaient pas la FEMDH et que le REMDH doit mieux la promouvoir. La FEMDH reçoit des subventions du MAE du Danemark, de la Suède et des Pays-Bas. Cependant, à l'avenir, la FEMDH devra diversifier ses financements et rechercher des donateurs notamment privés et américains. Pour finir, il a fait savoir que la FEMDH envisageait de recruter un directeur.

Suite à la présentation des activités du REMDH, les membres du CE ont remercié Marc Schade-Poulsen pour son travail pendant les difficultés auxquelles a été confronté le REMDH.

6. Programme de travail 2008-2009 (modérateur : Michel Tubiana)

Marc Schade-Poulsen a présenté le programme de travail pour 2008-2009. Il a commencé à préparer le programme de travail après la réunion du CE en mars et a eu une réunion de travail avec Kamel Jendoubi et Rabéa Naciri et une réunion avec le personnel pour en discuter. Après la réunion du CE, le document sera finalisé afin d'établir les budgets définitifs.

A l'Assemblée générale de 2006, l'AG avait accepté un programme de travail et le projet de placer travail en réseau et Groupes de travail au cœur des méthodes de travail du REMDH. A la réunion du CE à Barcelone, il a été décidé de travailler sur deux programmes, à savoir : démocratisation et droits de l'Homme, et sécurité des personnes. Cependant, peu de temps après l'adoption de ces deux programmes, la dynamique de promotion de la démocratisation a faibli voire disparu de la région et, avec la guerre au Liban et la situation à Gaza, la sécurité des personnes a considérablement diminué.

Après l'AG, le REMDH a consacré beaucoup de temps à renforcer l'organisation et à créer les Groupes de travail en suivant une procédure transparente. Par la suite, le REMDH a entrepris de mettre en œuvre les projets des Groupes de travail. D'après son programme de travail, le REMDH doit s'efforcer de consolider son travail dans les deux années à venir et s'en tenir à son programme. Ceci signifie également que les Groupes de travail doivent moins produire de rapports et, plutôt être en mesure de répondre aux demandes urgentes et d'organiser des actions de solidarité. En bref, les Groupes de travail devront travailler de façon plus active.

Marc Schade-Poulsen a fait remarquer qu'il y avait une crise des droits de l'Homme dans la région à l'heure actuelle et que les défenseurs des droits de l'Homme doivent discuter sur les réactions possibles face cette crise. Pour cette raison, plusieurs réunions sont prévues dans la région avant l'Assemblée générale de 2008 et

un rapport sur la situation en termes de démocratisation et sécurité dans la région et sur les réactions de l'UE à ce sujet sera élaboré à partir de ces discussions et débattu plus avant à l'AG. Le rapport pourra aussi être utilisé comme outil de lobbying. Marc Schade-Poulsen a souligné l'importance d'une réflexion approfondie avant de se lancer dans le rapport afin de ne pas y passer trop de temps.

Par ailleurs, Marc Schade-Poulsen a mentionné qu'on avait proposé d'en faire davantage au niveau de la communication externe et d'avoir une personne pour le travail avec les médias à Bruxelles et d'employer Marc Degli Esposti à plein temps. Il a ajouté qu'à l'heure actuelle, il n'y avait pas de dynamique pour la création d'un Groupe de travail sur la PEV mais qu'il y avait des possibilités de formation dans la région. Pour finir, Marc Schade-Poulsen a mentionné que pendant les journées de développement du personnel les 18-20 septembre, les membres du personnel avaient attiré son attention sur le fait que les relations bilatérales de l'UE avec le Sud devenaient plus complexes et que le REMDH avait des difficultés à répondre aux nombreuses demandes car son travail est plus axé sur les questions régionales que nationales.

Les membres du CE ont félicité Marc Schade-Poulsen pour son excellent travail et fait les commentaires suivants :

En principe Iain Byrne est d'accord avec l'idée de produire un rapport sur les développements dans la région mais il a demandé quelles sortes de ressources seraient nécessaires au REMDH pour produire le rapport et pour les activités des deux années à venir. Il a suggéré d'obtenir une évaluation externe du travail du REMDH et peut-être de chercher de l'aide pour la collecte de fonds.

Kamel Jendoubi a exprimé son accord avec l'idée d'avoir une évaluation externe du travail du REMDH tous les deux ans. Il a ajouté que le REMDH devait réagir aux développements dans la région, assurer la cohérence de son travail et sa visibilité dans la région (par exemple promouvoir le travail des Groupes de travail et employer une personne pour la communication avec les médias). Le rapport serait très utile au REMDH pour son travail. Moataz El Feghery a exprimé son accord avec Kamel Jendoubi sur le fait que le REMDH avait du mal à obtenir de la visibilité pour ses activités dans la région et il a suggéré que le REMDH lance une campagne pour entrer en contact avec les acteurs de la région au quotidien.

Michel Tubiana a fait observer que l'objectif du rapport devait être clair. Un rapport sur les droits de l'Homme sur le Nord et le Sud tous les trois ans dans les trois langues était une tâche impossible. Marc Schade-Poulsen a ajouté que la publication du rapport aurait aussi un impact budgétaire.

Enfin, Colm Regan a fait savoir qu'il n'était pas d'accord avec les raisons fournies dans le programme de travail pour expliquer le travail du REMDH avec les jeunes : d'après lui, les jeunes ne s'engagent pas dans les organisations de droits de l'Homme parce qu'elles sont conservatrices et gérées de façon directive, pas parce qu'ils ne sont pas intéressés par les droits de l'Homme. Pour avancer sur ce point, le REMDH doit engager le dialogue avec des conseils de la jeunesse par exemple et trouver des moyens d'attirer des jeunes.

Décision :

- Les membres du CE ont réaffirmé l'orientation générale du programme de travail 2008-2009 (priorités à préciser en fonction des fonds disponibles).
- Le CE est tombé d'accord sur la production d'un rapport sur les développements dans la région tous les trois ans (avant la tenue de l'Assemblée générale). Le rapport sera élaboré en fonction des fonds disponibles.

7. Finances du REMDH (modérateur : Kamel Jendoubi)

Marc Schade-Poulsen a présenté le rapport d'audit 2006, les comptes pour 2007 ainsi que le budget pour 2008 et 2009. La version définitive du rapport d'audit et la version longue du rapport financier seront signées à la prochaine réunion du CE. Ces deux rapports seront mis en ligne sur le site Web du REMDH avec le rapport d'activité 2006.

Rapport d'audit 2006

En ce qui concerne le rapport d'audit, Marc Schade-Poulsen a signalé qu'il y avait eu une augmentation des activités en 2006 et qu'environ 50% des fonds avaient été dépensés pour les activités et les 50% restants pour les ressources humaines. Le REMDH obtiendrait un petit bénéfice de 2 837 EUR, un résultat meilleur que celui attendu. Kamel Jendoubi a ajouté que 2005 avait été une année difficile pour le REMDH et que des efforts gigantesques avaient été déployés en 2006 pour faire en sorte que les activités soient effectuées.

Budget 2006 et 2007

Marc Schade-Poulsen a informé les membres du CE que le budget était basé sur la traduction politique du rapport d'audit 2006. Pendant l'Assemblée générale de 2006, des pourcentages avaient été attribués aux différents postes et le budget prévisionnel montrait que le REMDH arriverait plus ou moins aux mêmes pourcentages que ceux fixés.

Kamel Jendoubi a déclaré qu'un tel résultat, très proche du budget approuvé par l'AG (50% pour les activités et 50% pour le soutien aux activités), était une réussite. Il a ajouté que des taux faibles étaient utilisés pour la communication et la formation. Finalement il pensait que les membres du CE devraient avoir une idée de la trésorerie à ses réunions. Marc a répondu que le REMDH n'avait pas de problèmes de trésorerie.

Budget 2008 et 2009 :

Marc Schade-Poulsen a présenté le budget pour 2008-2009. En plus du personnel actuel, il a revalorisé le chargé de communication à Copenhague, ajouté un responsable des médias à Bruxelles et un assistant administratif à Bruxelles. Il n'a pas inclus dans le budget un collecteur de fonds. A propos du budget, Colm Regan a souligné l'importance de mettre les coordinateurs de projets dans les programmes et pas dans la rubrique administration.

Nina Atallah a déclaré qu'une évaluation externe du travail du REMDH serait importante et aiderait Marc Schade-Poulsen dans son travail. Kamel Jendoubi a exprimé son accord et proposé de continuer à travailler sur le budget à la prochaine réunion du CE et de le revoir si nécessaire.

Décisions :

- Le CE a approuvé le budget 2008-2009
- Engager un collecteur de fonds (économiser 5% des dépenses pour payer le salaire du collecteur de fonds)
- S'il n'est pas possible de trouver un contrôleur financier, le REMDH engagera un cadre moyen et fera appel à un contrôle financier extérieur.

8. Révision des Statuts (modérateur : Colm Regan)

Michel Tubiana a présenté une proposition pour la révision des Statuts suite à la décision prise à la réunion du CE à Lisbonne en mars 2007 et il invité les membres du CE à faire des suggestions et discuter les problèmes qui pouvaient être envisagés.

Décisions :

- La version en anglais des Statuts fera l'objet d'une relecture
- Les membres du CE feront parvenir les conditions d'admission des membres ordinaires à Michel Tubiana.

Jour 3 - 30 septembre (samedi)

9. Point d'information sur les progrès de la proposition relative aux droits économiques et sociaux (modératrice: Nina Atallah)

Suite à la discussion sur les droits économiques et sociaux intervenue lors de la réunion du CE à Petra, en décembre 2006, Iain Byrne a remis à jour sa proposition portant sur un manuel de droits économiques et sociaux, et apporté des informations supplémentaires sur le travail et les rapports effectués dans la région. Il a noté que le CE devrait décider dans quelles proportions le REMDH pourrait travailler sur ce sujet, en fonction du budget et du programme de travail pour 2008-2009. Selon lui, le REMDH ne devrait pas nécessairement créer un groupe de travail, mais rendre ce manuel pratique accessible aux membres du REMDH et aux autres ONG.

Michel Tubiana a suggéré d'envisager des partenariats, dans la mesure où d'autres organisations de la région se préoccupent des droits économiques et sociaux. Il a noté toutefois que les syndicats, au Sud de la Méditerranée, sont dans une situation délicate et jouissent d'une indépendance minimale. Iain Byrne s'est rangé à cet avis, et il a ajouté qu'ils n'avaient pas une très grande marge de manœuvre et qu'ils n'étaient pas très efficaces. Il a précisé qu'il existait une plate-forme syndicale EuroMed, qui rassemble des syndicats du Nord et du Sud, et qu'il serait difficile de faire quoi que ce soit sans clarifier le partenariat du REMDH avec cet organisme. Eva Norström et Nina Atallah ont souligné qu'il était important de définir une stratégie claire avant de

contacter la plate-forme, et aussi de savoir comment financer le projet. Et Colm Regan a terminé la discussion en faisant remarquer que le REMDH devait trouver une méthodologie pour agir et pour développer des partenariats, et que la question clé, en matière de droits économiques et sociaux, était de savoir si le REMDH était en mesure de trouver des partenaires crédibles, à savoir un dans le Nord et un dans le Sud, pour poursuivre le projet.

Décisions :

- Colm Regan et Iain Byrne travailleront sur une stratégie dans le domaine des droits économiques et sociaux.
- Colm Regan se chargera d'explorer les possibilités de collecte de fonds auprès des syndicats irlandais
- Michel Tubiana se chargera de contacter la plate-forme des Syndicats EuroMed, afin de les informer des intentions du REMDH en matière de droits politiques et sociaux .

10. Stratégie de communication (modératrice: Nina Atallah)

Wadih-Ange Al-Asmar a présenté un projet portant sur la stratégie de communication (voir document 14: Stratégie de communication), avec un intérêt tout particulier pour la communication externe, qu'il a mis au point en coopération avec Marc Degli Esposti. Il a fait remarquer que le REMDH n'avait pas auparavant de stratégie bien définie en matière de communication, et a insisté sur le fait que le rôle du REMDH était de faire passer un message clair, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Réseau. Dans cette optique, le REMDH doit avoir de bons outils et un sens fort de son engagement politique s'il souhaite se doter d'une stratégie claire.

Wadih-Ange Al-Asmar a noté que le REMDH disposait de différents moyens de communication (Newsletter, bulletins etc.) mais qu'il n'avait pas les moyens de savoir s'ils étaient mis à profit par ses membres. Il serait important de mesurer l'efficacité de la communication du REMDH et de l'optimiser, sachant notamment que le REMDH n'a qu'une faible visibilité, malgré tout le travail accompli, et que les responsables des publications, membres du REMDH, ne se sentent pas réellement investis par ce qu'ils écrivent.

Les outils nécessaires doivent être fournis au Secrétariat, si le REMDH veut disposer d'une communication efficace, a ajouté Wadih-Ange Al-Asmar. Les membres du personnel doivent savoir exactement qui ils doivent contacter sur telle ou telle question, quelles sont les contraintes temporelles et les modalités de communication.

En ce qui concerne les communiqués de presse, il a suggéré de fixer une date limite de 48 heures pour la rédaction des communiqués de presse, et de simplifier les procédures pour rendre la réaction plus rapide en cas de problèmes urgents dans la région. Dans le cas d'un communiqué urgent sur un pays en particulier, le référent pour ce pays (à définir au sein du CE) et le secrétariat seront appelés à le valider. Dans le cas d'un communiqué thématique, le CE et certains des membres du REMDH seront consultés.

Concernant les médias, le REMDH devrait les cibler systématiquement. Le contact devrait être établi depuis Copenhague et le pays référent et, en cas de thématique régionale, le membre du CE concerné. Le REMDH devrait également tenir des conférences de presse et établir des contacts suivis avec les 4 ou 5 médias les plus importants. Il sera demandé aux membres du REMDH d'envoyer une liste des médias locaux, qui seront ajoutés à la base de données du Réseau.

Il a noté que pour mettre en œuvre la stratégie de communication, le chargé de communication occupera désormais un poste à temps plein. En outre, on pourrait envisager la possibilité de recruter deux chargés de presse, par exemple, un dans le Nord, qui couvrirait les activités liées à l'UE et au lobbying, et un dans le Sud qui contacterait les médias arabes. Par ailleurs, un stagiaire sera chargé de la création d'une base de données médias, et de l'envoi de fax ciblés. Wadih-Ange Al-Asmar a finalement fait remarquer qu'un poste "communication" devrait être ajouté à tous les budgets REMDH.

Les membres du CE sont convenus que la communication devait être une priorité pour le REMDH, mais ils ont noté aussi qu'il faudrait prendre en considération les conséquences budgétaires d'une telle démarche. Birgit Lindsnæs a aussi demandé que soient établis quelques indicateurs (qui utilise le site, etc.) afin de pouvoir définir les priorités en termes de communication.

Sandrine Grenier a ajouté que les bureaux de Copenhague et de Bruxelles avaient fait un gros travail sur les bases de données, dans la mesure où elles constituent la base de toute la communication du REMDH. Elle a approuvé la décision de recruter un stagiaire chargé d'élaborer une base de données sur les médias. Elle a informé le CE que les médias arabes la contactaient plus régulièrement qu'auparavant, pour se renseigner sur

les activités conduites par les ONG, ajoutant qu'il y avait là un fort potentiel à explorer. Enfin, elle a fait remarquer qu'il serait très important pour le chargé de presse du Sud de travailler avec les membres du REMDH plutôt que seul.

Moataz El Fegiery a souligné d'importance d'avoir un chargé de presse qui comprenne la langue arabe et les méthodes de travail des médias arabes. Il a suggéré en outre de diffuser le rapport annuel dans la région, afin de faire connaître plus largement les activités du REMDH. Enfin, il a fait savoir que le site arabe du Réseau était souvent décalé par rapport à la version en anglais, et que le site aurait besoin d'être réactualisé.

Kamel Jendoubi a fait remarquer que, dans le Sud, la communication peut être une question de vie ou de mort, et que les membres du REMDH dans le Sud réclament une stratégie de communication. Il a suggéré de recruter un chargé de communication dans le Sud avant de recruter quelqu'un dans le Nord.

Enfin, Nina Atallah a demandé que le REMDH soit très prudent en matière de délais, et qu'il ne diffuse pas de communiqués de presse sans prendre le temps de le faire convenablement, pour ne pas risquer de perdre sa crédibilité.

Décisions:

- Le CE a adopté la Stratégie de Communication comme feuille de route
- La mise en œuvre de la stratégie de communication sera discutée lors de la réunion du Quartet, le 16 novembre 2007, et de nouveau lors de la prochaine réunion du CE, les 14-16 décembre 2007

11. Forum pour une paix juste au Moyen-Orient (modérateur: Wadih-Ange Al-Asmar)

Marc Schade-Poulsen a fait savoir que le ministère des Affaires étrangères espagnol avait financé le Forum pour une paix juste, organisé par la plate-forme espagnole, et que José Martin, d'ACSUR, avait invité le REMDH à y participer. A la demande du CE, Wadih-Ange Al-Asmar avait assisté à une réunion préparatoire en juillet et il y aura une autre réunion en octobre, 2007, à laquelle Wadih-Ange Al-Asmar ne pourra pas assister, en raison d'autres obligations.

Wadih-Ange Al-Asmar a noté plusieurs problèmes concernant le projet de Forum pour une paix juste, en particulier que la Plate-forme mélange les ONG et les mouvements politiques, et que les documents destinés à la réunion ont été préparés par un comité de rédaction, sans aucune validation préalable, ce qui signifie que la déclaration était davantage l'occasion pour les membres du comité de rédaction de faire entendre leurs propres positions politiques.

Décision :

Le CE a décidé de se retirer de l'initiative et d'informer les organisateurs de sa décision

12. 10^{ème} anniversaire du REMDH (modérateur: Wadih-Ange Al-Asmar)

Marc Schade-Poulsen a fait savoir qu'en parallèle avec la réunion du CE à Bruxelles les 14-16 décembre 2007, une conférence de presse se tiendrait le 17 décembre pour célébrer le 10^{ème} anniversaire du REMDH et lancer le Bilan sur la Liberté d'association. Plusieurs victimes de la violation de ce droit, originaires d'Égypte, de Syrie et de Tunisie, seront invitées à présenter leur témoignage au cours de la conférence de presse. En outre, une réunion du groupe de travail sur la liberté d'association se tiendra les 17-18 décembre. Enfin, le REMDH essaiera d'organiser des réunions de haut niveau, peut-être aussi, on peut l'espérer, avec M. Barroso, malgré les problèmes pratiques que peuvent poser de telles réunions.

Outre les événements prévus à Bruxelles, une clé USB contenant les rapports du REMDH sera envoyée aux membres du REMDH, et une affiche et un dépliant sur le REMDH seront distribués en même temps.

Moataz El Fegiery a également suggéré d'organiser un événement en Égypte, dans la mesure où les événements de Bruxelles risquaient de ne pas avoir d'impact dans la région. Nina Atallah a suggéré que les membres du REMDH pourraient organiser des événements à la même date. Marc Schade-Poulsen a promis de s'intéresser à la question, et de demander à Marc Degli Esposti de coordonner les événements avec les membres du Réseau.

Décision :

- Inviter Abdelaziz Bennani, Morten Kjærholm et Driss El Yazami à la réunion du CE et à la célébration du 10^{ème} anniversaire du REMDH, les 14-16 décembre 2007 à Bruxelles (en fonction de leur disponibilité).

13. Questions concernant les membres (adhésions, etc.) (Modérateur: Wadih-Ange Al-Asmar)

En raison des contraintes de temps, le CE a décidé de reporter l'examen des candidatures reçues à une des prochaines réunions du CE.

14. Préparation de la prochaine Assemblée générale du REMDH (Modérateur: Wadih-Ange Al-Asmar)

Marc Schade-Poulsen a fait savoir que le lieu de la tenue de l'AG serait lié aux possibilités de financement et d'aide dans le pays concerné.

Concernant l'AG, Kamel Jendoubi a souligné l'importance de trouver des candidats pour les élections au CE, et de faire circuler l'information auprès des membres du Réseau, afin qu'ils puissent suggérer des candidatures pour cette élection. Il est aussi très important de veiller à la parité et d'essayer de susciter des candidatures féminines. Enfin, Kamel a rappelé que le REMDH se prépare à organiser des réunions dans la région avant l'AG, afin de discuter des développements dans la région, et aussi de l'AG, pour laquelle des ressources financières seront nécessaires.

Décisions:

- Tenir la prochaine Assemblée générale du REMDH les 12-14 décembre (arrivée le 11 décembre) 2008
- Le Quartet discutera des lieux possibles (L'AG pourrait se tenir en France, en Pologne, en République tchèque ou en Espagne) lors de sa prochaine réunion du 16 novembre.

15. Urgences: évaluation des risques et missions urgentes (modérateur: Eva Norström)

a. Evaluation des risques et mission à Gaza

Concernant la mission à Gaza, Iain Byrne a envoyé au CE des informations sur l'évaluation des risques, et insisté sur le fait qu'une évaluation exacte était nécessaire pour le cas où les choses tourneraient mal au cours des missions. Il a suggéré d'entrer en contact avec d'autres organisations, notamment des membres associés comme Amnesty, qui ont une grande expérience dans ce domaine. Nina Atallah s'est rangée à l'avis de Iain Byrne; toutefois, elle a fait remarquer que certaines organisations ont tendance à exagérer en ce qui concerne les questions de sécurité.

Décision:

- Iain Byrne se chargera de rédiger un projet d'évaluation des risques, qui sera présenté lors de la prochaine réunion du CE.

Points reportés à la prochaine réunion du CE, 14-16 décembre 2007:

- a. Suivi du Plan d'action d'Istanbul
- b. Suivi de la réunion sur les Groupes de travail
- c. Candidatures (modalités)